Image not found or type unknown

Dépôt de carte de séjour de 10 ans

Par **ibrahim80**, le **19/06/2010** à **21:57**

Bonjour,
est-il exact que lors d'une demande de carte de séjour de 10ans une enquête est diligentée par le maire ainsi que le commissariat de police de la comme.D'après la préfcture la durée d'obtention est de 3 mois environ alors qu'une copine de mon épouse là obtenue au bout d'un mois .Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés